

**LE 15 JUIN 2026**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 15 juin 2026 dans le gymnase située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec. La séance ordinaire est ouverte à 18 h 30 sous la présidence du maire, monsieur Gordon Burke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Maire: Gordon Burke

Conseillers: Michelle Chevarie  
Paul Clarke  
Bianca Clarke  
Kim Clark

Directrice générale intérim /  
greffière-trésorière: Karina Cyr

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET  
MOT DE BIENVENUE**

R2026-221

Le maire, Gordon Burke, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le maire demande l'ajout d'un point à la rubrique Varia. Le conseil consent à modifier l'ordre du jour en conséquence.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R2026-222

Sur proposition de Paul Clarke  
Appuyée par Bianca Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 mai 2026
  - 1.4 Correspondance
    - 1.4.1 rencontres des alcooliques anonymes (AA)
    - 1.4.2 Rencontre projet eolien
2. Affaires administratives
  - 2.1 Approbation des comptes payés – mois de mai 2026
  - 2.2 Bâtiment de la trappe – évaluation des réparations et demande de soumissions
  - 2.3 Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

- 2.4 Modification des détenteurs autorisés – compte de carte commerciale desjardins
- 3. Actes législatifs du conseil
  - 3.1 Avis de Notion – Règlement 2026-003
- 4. Varia
  - 4.1 Club jeunesse – utilisation des locaux municipaux
  - 4.2 Vote consultatif – Projet parc éolien
- 5. Période de question
- 6. Levée de la séance

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2026.

R2026-223

Il est proposé par Kim Clark  
 Appuyé par Paul Clarke  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers

**D'** adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 04 mai 2026.

### **AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE**

#### **RENCONTRES DES ALCOOLIQUES ANONYMES (AA)**

**ATTENDU QUE** Mme Josée Turgeon, qui coordonne les rencontres des Alcooliques Anonymes (AA) aux Îles-de-la-Madeleine, a demandé l'utilisation de la salle de conférence et de la cuisine de la Municipalité afin d'y tenir des rencontres hebdomadaires tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h, du 17 juin 2026 au 26 août 2026;

**ATTENDU QU'** le Conseil reconnaît l'importance de rendre accessibles des services de soutien pouvant être bénéfiques aux résidents de la Municipalité;

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2026-224

Sur une proposition de Michelle Chevarie  
 Appuyée par Bianca Clarke  
 Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité autorise l'utilisation de la salle de conférence et de la cuisine de la Municipalité pour la tenue des rencontres des Alcooliques Anonymes durant la période demandée, sous réserve de la disponibilité des locaux et de toute condition établie par la Municipalité.

**QUE** le conseil municipal autorise l'utilisation gratuite des locaux et renonce aux frais de location applicables pour la durée de la période autorisée.

### **RENCONTRE PROJET EOLIEN**

R2026-225

Le conseil prend acte de la réception d'une lettre des représentants du projet éolien de Grosse-Île présentant une approche renouvelée de consultation et d'engagement auprès de la communauté. Cette démarche comprend des mesures visant à améliorer les communications, à accroître la participation citoyenne et propose la tenue d'une séance de travail avec le conseil concernant l'optimisation de l'implantation des éoliennes.

Le conseil se dit favorable à la tenue d'une telle rencontre et demande à l'administration de coordonner avec les représentants du projet afin de fixer une date de séance de travail plus tard au cours du mois de juillet.

### **ACTES ADMINISTRATIFS DU CONSEIL**

#### **APPROBATION DES COMPTES PAYÉS – MOIS DE MAI 2026**

R2026-226

Il est proposé par Kim Clark  
Appuyé par Bianca Clarke  
Et résolu à l'unanimité des conseillers

**D'** approuver les comptes payés pour le mois de mai 2026 pour un montant de 23,764.45\$, cette liste est déposée au registre des comptes payés.

#### **BÂTIMENT DE LA TRAPPE – ÉVALUATION DES RÉPARATIONS ET DEMANDE DE SOUMISSIONS**

**ATTENDU QUE** le bâtiment occupé par Mme Suzanne Cram et communément connu sous le nom de La Trappe pourrait nécessiter certains travaux de réparation et d'entretien afin d'assurer son utilisation sécuritaire et fonctionnelle;

**ATTENDU QUE** Mme Suzanne Cram a également demandé à la Municipalité d'envisager un rafraîchissement de la peinture extérieure du bâtiment afin d'en améliorer l'apparence et l'entretien;

**ATTENDU QUE** le Conseil souhaite obtenir une évaluation de l'état du bâtiment ainsi qu'une estimation de l'ampleur et des coûts des réparations requises et des travaux de peinture extérieure avant de

prendre une décision quant à la réalisation des travaux;

### **EN CONSÉQUENCE**

R2026-227

Sur une proposition de Michelle Chevarie  
Appuyée par Bianca Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité soit autorisée à procéder à une évaluation des réparations requises au bâtiment occupé par Mme Suzanne Cram (La Trappe);

**QUE** l'administration soit autorisée à obtenir des soumissions pour les réparations recommandées au bâtiment et que les travaux d'entretien ou d'amélioration à caractère esthétique, incluant le rafraîchissement de la peinture extérieure, soient reportés pour le moment.

**QUE** les résultats de l'évaluation et les soumissions obtenues soient présentés au Conseil pour étude et considération avant d'autoriser la réalisation des travaux.

### **DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM**

**ATTENDU QUE** le Conseil a adopté une résolution en novembre 2025 confirmant que le processus de recrutement pour le poste de directeur général et greffier-trésorier se poursuivrait tout en maintenant des dispositions administratives intérimaires;

**ATTENDU QUE** Mme Karina Cyr a été nommée directrice générale et greffière-trésorière par intérim afin d'assurer la continuité des opérations municipales durant le processus de recrutement;

**ATTENDU QUE** depuis ce temps, la Municipalité a dû faire face à d'importants défis administratifs, notamment un manque de personnel, des changements au sein du Conseil municipal ainsi qu'un retard accumulé dans plusieurs dossiers administratifs et financiers nécessitant un suivi continu;

**ATTENDU QUE** le Conseil reconnaît l'importance de maintenir la stabilité et la continuité au sein de l'administration municipale pendant que ces enjeux sont traités;

**ATTENDU QUE** le Conseil estime que le maintien de l'organisation administrative intérimaire actuelle est dans le meilleur intérêt de la Municipalité à ce moment-ci;

R2026-228

Sur une proposition de Bianca Clarke  
Appuyée par Kim Clark  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** Mme Karina Cyr demeure en fonction à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Grosse-Île jusqu'en novembre 2026;

**QUE** le conseil réévalue les besoins administratifs de la Municipalité avant de procéder à l'affichage d'un poste permanent en novembre 2026.

### **MODIFICATION DES DÉTENTEURS AUTORISÉS – COMPTE DE CARTE COMMERCIALE DESJARDINS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Grosse-Île détient un compte de carte commerciale auprès de Desjardins;

**ATTENDU QU'** il est nécessaire de mettre à jour les détenteurs autorisés et le gestionnaire du compte afin de refléter la structure administrative actuelle de la Municipalité;

### **EN CONSÉQUENCE**

R2026-229

Sur une proposition de Michelle Chevarie  
Appuyée par Bianca Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le Conseil autorise la complétion et la transmission du formulaire de Desjardins intitulé « Ajout ou retrait de détenteurs – Gestionnaire du compte de carte commerciale »;

**QUE Karina Cyr**, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, soit ajoutée à titre de détentrice autorisée et gestionnaire du compte de carte commerciale de la Municipalité;

**QUE Linda Romano et Marianne Paradis** soient retirées à titre de détentrices autorisées et gestionnaires du compte de carte commerciale de la Municipalité;

**QUE Gordon Burke**, maire, demeure une personne autorisée et détentrice au dossier du compte de carte commerciale de la Municipalité;

**QUE Karina Cyr et Gordon Burke** soient autorisés à signer tout document requis afin de donner effet à la présente résolution auprès de Desjardins;

**QUE** toutes les démarches nécessaires soient entreprises afin de mettre en œuvre les modifications autorisées par la présente résolution.

## ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

### AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 2026-003

R2026-230

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Kim Clark qu'à une séance ultérieure du Conseil de la Municipalité de Grosse-Île, il sera présenté pour adoption le règlement intitulé :

*« Règlement n° 2026-003 modifiant le Règlement n° 2011-001 concernant la paix, la sécurité et l'ordre dans les endroits publics ainsi que son application par la Sûreté du Québec »*

Une demande de dispense de lecture de ce règlement est également faite, les membres du Conseil ayant reçu une copie du projet de règlement au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance.

### VARIA

#### CLUB JEUNESSE – UTILISATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

**ATTENDU QUE** la Municipalité a permis au Club jeunesse d'utiliser des locaux municipaux pour la tenue de ses activités;

**ATTENDU QU'** le Conseil a discuté de l'emplacement actuel du Club jeunesse ainsi que de l'utilisation des installations municipales pour ces activités;

**ATTENDU QUE** certains incidents survenus lors de l'utilisation des locaux municipaux par le Club jeunesse ont été pris en considération par le Conseil dans le cadre de ses discussions;

**ATTENDU QUE** le Conseil estime que l'école constitue un endroit plus approprié pour la tenue des activités du Club jeunesse, puisque celles-ci y étaient auparavant offertes et que les installations sont mieux adaptées aux activités destinées aux jeunes;

#### EN CONSÉQUENCE

R2026-231

Sur une proposition de Paul Clarke  
Appuyée par Bianca Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le Conseil recommande que les activités du Club jeunesse soient tenues à l'école à l'avenir, sous réserve des ententes ou autorisations nécessaires auprès des autorités concernées;

**QUE** l'administration soit autorisée à communiquer cette décision aux responsables du Club jeunesse ainsi qu'aux partenaires concernés.

**VOTE CONSULTATIF – PROJET DE PARC ÉOLIEN**

Le Conseil approuve la tenue d’un vote consultatif auprès des résidents de Grosse-Île concernant le projet de parc éolien proposé, à la suite de la séance d’information publique. L’administration est mandatée pour coordonner les démarches nécessaires et communiquer les détails à la population une fois ceux-ci finalisés.

**PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question n’a été soulevée par les membres du public concernant l’ordre du jour.

**LÉVÉE DE LA SÉANCE**

R2026-233

Il est proposé par Paul Clarke que la séance soit levée à 19 h 03.

\_\_\_\_\_  
Gordon Burke  
Maire

\_\_\_\_\_  
Karina Cyr  
Directrice générale intérim  
/ greffière-trésorière